

## Marie de France, *Lais*, vers 1160.

**Objet d'étude : La poésie du Moyen Âge au XVIIIème siècle.**

**Séance n°1 : Portrait d'une femme du Moyen-Âge...**

**① Analyse d'image :** Dressez les caractéristiques de ce portrait.

**DOCUMENT N°1 :** « MARIE DE FRANCE ECRIVANT ». Recueil de pièces versifiées en ancien français comprenant les Fables de Marie de France. Manuscrit copié à Paris en 1285-1292, enluminé par le Maître de Jean de Papeleu. BnF, bibliothèque de l'Arsenal, Ms. 3142 fol. 256 © BNF. URL : [http://expositions.bnf.fr/arthur/grand/ars\\_3142\\_256.htm](http://expositions.bnf.fr/arthur/grand/ars_3142_256.htm)



Document n°1 : « Marie de France écrivant », vers 1290, Bibliothèque Nationale de France.

**② Portrait :**

**DOCUMENT N°2 :** PAUPERT ANNE, « DEUX FEMMES AUTEURS AU MOYEN ÂGE. MARIE DE FRANCE ET CHRISTINE DE PIZAN », REVUE DE LA BNF, 2011/3 (N° 39), p. 6-13. DOI : 10.3917/RBNF.039.0006. URL : <https://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2011-3-page-6.htm>

On ne connaît presque rien de cette « Marie » qui signe de ce simple prénom trois des œuvres qui lui sont généralement attribuées, composées dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle : les *Lais* (vers 1170), les *Fables* (vers 1180) et l'*Espurgatoire seint Patriz* (*Le Purgatoire de saint Patrick*, vers 1189). Le beau nom de « Marie de France » a été forgé au XVI<sup>e</sup> siècle par Claude Fauchet, à partir d'un vers de l'épilogue de ses *Fables* : *Marie ai nom, si sui de France* (« J'ai pour nom Marie, et je viens de France » – qui désigne peut-être l'Île-de-France). L'attribution de ces trois œuvres au même auteur a parfois été remise en cause, ainsi que l'existence même de cette Marie, mais cette position extrême paraît peu défendable. Plusieurs tentatives d'identification ont été faites – on a songé par exemple à une certaine Marie, abbesse de Shaftesbury et demi-sœur d'Henri II –, mais elles restent de simples hypothèses. Les miniatures qui la représentent dans deux manuscrits des *Fables* ne sont en rien des portraits : elles ont été réalisées plus d'un siècle plus tard.

Presque tout ce que l'on peut savoir de l'auteure nous est révélé par ses œuvres. Le « noble roi » auquel elle dédie ses *Lais* est très vraisemblablement Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre de 1154 à 1189, dont la cour était alors un extraordinaire foyer de création littéraire, sous l'impulsion du roi et de son épouse, Aliénor d'Aquitaine. Le « comte Guillaume » à qui elle dédie ses *Fables*, qu'elle dit avoir traduites d'un recueil anglais attribué au roi Alfred (IX<sup>e</sup> siècle), pourrait être Guillaume de Mandeville, comte d'Essex, compagnon d'Henri II. L'*Espurgatoire seint Patriz* est la traduction assez fidèle d'un texte latin d'Henri de Saltrey, moine cistercien anglais de la même époque. Ces deux œuvres montrent sa connaissance du latin et de l'anglais. Elle était manifestement lettrée, connaissant aussi bien Ovide (qu'elle cite) que des œuvres littéraires de son temps (comme les romans dits « antiques », dont elle semble s'inspirer à l'occasion).

Son recueil de *Fables* est le premier exemple conservé d'« Ysopet » en français, ou recueil de fables à la manière d'Ésope. On y trouve en particulier les premières versions françaises de fables rendues célèbres par La Fontaine, comme « Le loup et l'agneau » ou « Le corbeau et le renard ». L'*Espurgatoire* est un récit de voyage dans l'au-delà tout imprégné de traditions celtiques, mais avec l'une des premières représentations du purgatoire, inconnu des auteurs plus anciens. Son œuvre la plus connue est le recueil des *Lais*, douze brefs récits d'amour et d'aventure en vers octosyllabes que Marie dit avoir composés en s'inspirant de « lais » musicaux chantés par les Bretons. Plusieurs de ces lais sont imprégnés de merveilleux d'origine celtique, mais ils sont aussi marqués par l'influence de l'idéologie courtoise, alors en plein essor.

⇒ Lumni, *Troubadours et Ménestrels*, France Télévisions, 2019.

⇒ Gérard Lomenec'h, *Troubadours, trouvères et jongleurs*, Editions Ouest France, 2014.

## Séance n°2 : Etude linéaire du prologue, Vers 1-42, pp. 21-23.

**DOCUMENT N°3** : PAUPERT ANNE, « DEUX FEMMES AUTEURS AU MOYEN ÂGE. MARIE DE FRANCE ET CHRISTINE DE PIZAN », 2011.

Dans le prologue général ajouté en tête de ses douze lais dans l'unique manuscrit qui les contient tous, souvent cité comme un remarquable exemple de réflexion théorique, développant les éléments de ce que l'on peut appeler une « poétique médiévale », à une époque où la littérature en langue vulgaire est encore très liée à l'oralité, et alors qu'elle vient de rappeler qu'elle a choisi de s'inspirer de sources orales, elle met l'accent sur son activité d'écriture et sur les veilles qu'elle lui a coûtées [...]. Dans la dédicace au roi qui vient ensuite, elle souligne son travail de composition et d'écriture [...].

Si Dieu vous a fait don de science  
Et parler de bonne éloquence,  
Il ne le faut taire ou cacher  
Mais au contraire le montrer.  
Quand un beau fait vient à se dire,  
Déjà il commence à fleurir  
Et s'il est loué de plusieurs,  
Alors, il s'ouvre dans sa fleur.  
Ce fut coutume des Anciens,  
Comme en atteste Priscien,  
D'écrire assez obscurément  
Les livres qu'ils allaient faisant,  
Pour que ceux qui après viendraient  
Et par devoir les apprendraient  
En puissent bien gloser la lettre  
Et, au surplus, du leur y mettre.  
Les philosophes le savaient  
Et par eux-mêmes comprenaient  
Que plus il passerait de temps  
Plus on penserait finement  
Et mieux on saurait se garder  
De ce qui est à dépasser!

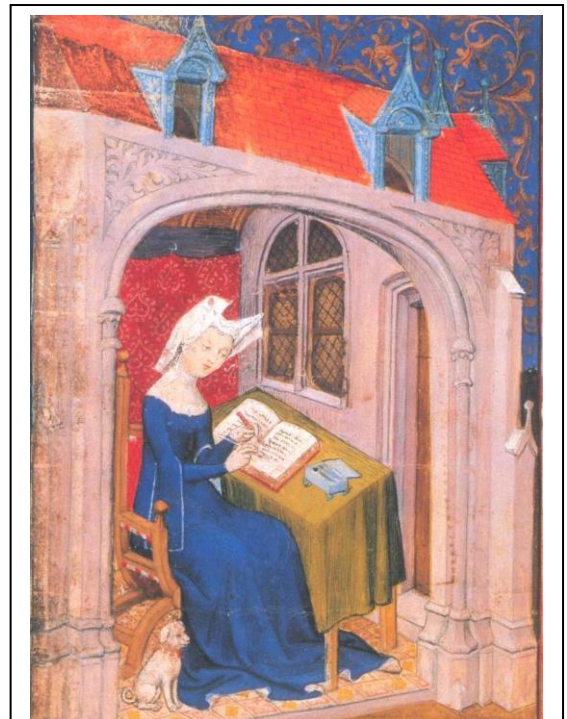
Qui du vice se veut défendre  
Se doit d'étudier, de comprendre,  
Puis en œuvre ardue s'engager  
Afin de pouvoir éloigner  
La douleur et s'en délivrer.  
Ainsi ai-je d'abord pensé  
Prendre en latin un bon récit,  
Puis le mettre en français uni ;  
Mais on l'aurait fort peu prisé :  
Tant d'autres l'ont déjà tenté !  
Je me suis souvenue des lais  
Dont je pensais, dont je savais  
Que ceux qui les avaient fait naître  
Et par le monde fait connaître  
Voulaient remembrance garder  
Des aventures racontées.  
Nombreux sont ceux que j'ai ouïs  
Et pour qu'ils ne soient en oubli  
Poème en ai-je fait, rimé,  
Ce qui souvent m'a fait veiller.

## Séance n°3 : Portrait de Christine de Pizan.

**DOCUMENT N°4** : PAUPERT ANNE, « DEUX FEMMES AUTEURS AU MOYEN ÂGE. MARIE DE FRANCE ET CHRISTINE DE PIZAN », 2011.

Toute autre est la figure de cette femme auteur de la fin du Moyen Âge (1364 ou 1365 – après 1431). L'air de lointaine ressemblance auquel un lecteur moderne peu attentif peut se laisser prendre en regardant les miniatures représentant ces deux femmes en train d'écrire, dans une attitude assez comparable, est en réalité trompeur. Les temps ont changé, comme le marquent les costumes et le décor, et surtout la représentation de la femme qui écrit : il s'agit cette fois d'un véritable portrait, réalisé du vivant de l'auteure, sans doute même selon ses directives, aux traits individualisés, traits que l'on retrouve dans les nombreuses miniatures qui la représentent dans différents manuscrits (de même que son modeste costume de veuve et de « clergesse », avec sa simple robe bleue et sa coiffe en cornette à deux pointes).

**« Au temps où tu portais tes enfants dans ton ventre, tu ressentais une grande douleur lors de l'enfantement. Je veux maintenant que naissent de toi de nouveaux volumes, qui dans les temps à venir et perpétuellement présenteront ta mémoire dans le monde, devant les princes et en tous les endroits de l'univers ; tu les enfanteras »**



Christine de Pizan écrivant dans sa chambre, 1407. Source : Domaine public, Wikipedia.

**de ta mémoire dans la joie et le plaisir, malgré le travail et la douleur ; et de même que la femme qui a enfanté oublie son mal dès qu'elle a entendu le cri de son enfant, tu oublieras la souffrance du travail en entendant la voix de tes volumes. » (Christine de Pizan)**

**« Certains disent que ce sont des clercs ou des religieux qui les écrivent pour toi, et qu'ils ne pourraient pas venir d'un esprit féminin. Mais ce sont les ignorants qui disent cela, car ils ne connaissent pas les écrits qui mentionnent tant de femmes de valeur, plus savantes que toi et cultivées, parfois même prophètes, qui ont vécu au temps passé... »**

#### **Séance n°4 : La poésie courtoise.**

Ecoutez ces conférences (prenez des notes) :

- ① Conférence d'Alain Viala : « La poésie courtoise » ;
- ② Conférence d'Alain Viala : « Les formes de la poésie courtoise » ;

#### **Séance n°5 : Commentaire d'un poème de Ch. De Pizan.**

**DOCUMENT N°5 : CHRISTINE DE PIZAN, *ÉPÎTRE AU DIEU D'AMOURS*, 1399.**

⇒ Conférence d'Alain Viala : « Épître au Dieu d'Amours (Christine de Pizan) ».

Or ainsi sont les femmes diffamées  
Par moult<sup>1</sup> gens et à grand tort blâmées  
Tant par bouche que par plusieurs écrits ;  
Oui, qu'il soit vrai ou non, tel est le cri !  
[...] Dieu la<sup>2</sup> forma à sa digne ressemblance  
Et lui donna savoir et connaissance  
Pour se sauver, et don d'entendement<sup>3</sup>.  
Il lui donna forme de manière très noble,  
Et elle fut faite d'une noble matière  
Car ne fut pas du limon<sup>4</sup> de la terre  
Mais seulement de la côte de l'homme,  
Lequel corps était déjà, c'en est la somme,  
La plus noble des choses terriennes.  
Et les vraies histoires anciennes  
De la Bible, qui ne peuvent être des mensonges,  
Nous racontent qu'au Paradis terrestre  
La femme fut formée en premier,  
Non pas l'homme. [...]  
Par ces preuves justes et véritables,  
Je conclus que tout homme raisonnable  
Doit les femmes priser<sup>5</sup>, chérir, aimer ;  
Qu'il ait souci de ne jamais blâmer  
Celle qui de tout homme est descendu.

Version modernisée.

1. De nombreuses personnes.
2. La femme.
3. Ici, jugement.
4. Terre mélangée à des débris organiques.
5. Estimer.

#### **Commentaire (Travail sur le texte) :**

- ① Ligne après ligne, vous identifiez un procédé et vous notez dans la marge le « nom » du procédé repéré ;
- ② Vous élaborez une légende : vous associez une couleur à une future potentielle idée directrice de § et notez le procédé type repéré dans le texte ;



③ Vous analysez les citations en vous posant deux questions : 1) Pourquoi l'auteur a-t-il employé ce procédé (quelle est son intention ?) ? 2) Quels effets ce procédé produit-il sur le lecteur ?

④ A présent, classez vos remarques afin d'élaborer un plan détaillé (Thèses et idées directrices de §).

## Séance n°6 : Lecture cursive : « Le lai du Rossignol » / Naissance d'une forme poétique singulière : le lai.

① Lisez avec soin ces trois documents et recherchez une **définition** précise du terme « lai ».

DOCUMENT N°6 : « LAI », IN *LE DICTIONNAIRE DU LITTÉRAIRE*, 2002.

**LAI**  
selon l'hypothèse généralement admise, l'origine du « lai » est à chercher dans le vieil irlandais « laid » qui désigne une composition musicale. En ancien français, un « lai » désigne une pièce de poésie lyrique. Cependant le mot « lai » s'applique également – et dont le mot « lai » s'applique également – et c'est dans cette acception qu'il accède à une certaine notoriété – à une forme narrative brève en vogue aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. Composés, à l'instar des romans en vers et des fabliaux, en octosyllabes à rimes plates, les lais se présentent comme des « nouvelles en vers ».

Dès la fin du XII<sup>e</sup>, mais surtout au XIII<sup>e</sup> s., des trouvères de Champagne et de Picardie composent des « lais lyriques », qui se caractérisent par l'emploi de strophes hétérométriques. Ces pièces sont fort proches du *descort*, en usage chez les poètes de langue d'oc (les « troubadours »). Le XIV<sup>e</sup> s. voit le lai accéder à une certaine fixité formelle, sous l'impulsion du poète et musicien Guillaume de Machaut. Le *Roman de Fauvel* de Chaillou du Pestain, Christine de Pisan et Froissart se servent de cette forme. Des « lais » apparaissent également dans les romans arthuriens en prose, à titre d'insertions lyriques.

Mais, d'autre part, existe un genre du lai narratif, dominé par l'œuvre poétique de Marie de France. Un recueil célèbre rassemble en effet sous son nom une collection de douze lais précédés d'un important prologue. Ces récits proposent la transposition d'anciens « lais bretons », d'essence musicale, dont la narration tenterait de restituer l'« aventure ». Ainsi le lai se présente comme un récit qui, faisant curieusement fi de sa composante nar-

rative, affirme relever avant tout d'un principe mélodique, dont il aurait pour mission de faire perdurer, par-delà les mutations génériques, la trace. Ainsi en irait-il, par exemple, d'une composition musicale élaborée dans un lointain passé breton par Tristan à l'occasion d'une brève entrevue avec Iseut (*Lai du chèvrefeuille*).

Quant des lais faire m'entremet,  
ne vueil ubliër Bisclavret.  
Bisclavret a nun en Bretan,  
Garulf l'apelent li Norman.  
5 Jadis le poeit hum oïr  
e sovent suleit avenir,  
hume plusur garulf devindrent  
e es boscages maisun tindrent.  
Garulf, ceo est beste salvage;  
10 tant cum il est en cele rage,  
humes devure, grant mal fait,  
es granz forez converse e vait.  
Cest affaire les ore ester;  
del Bisclavret vus vueil cunter.

\*

**Une aventure vus dirai,  
dunt li Bretun firent un lai.  
Laüstic a nun, ceo m'est vis,  
si l'apelent en lur país ;  
ceo est russignol en Franceis  
e nihtegale en dreit Engleis.**

DOCUMENT N°7 : « LYRISME », IN *LE DICTIONNAIRE DU LITTÉRAIRE*, 2002.

Étymologiquement, lyrisme vient de « lyre » qui est, dans la mythologie grecque, l'instrument d'Apollon inventé par Hermès et dont s'accompagne Orphée, figure majeure du poète ; il relève d'abord du langage musical. Poésie et musique furent longtemps indissociables. Le théâtre lyrique conserve le sens premier de mise en musique. Mais dans la tradition occidentale, dès l'époque grecque, lyrisme renvoie aussi à une expression personnelle. Aristote distingue la poésie lyrique de la poésie épique en ce que dans la première le poète parle en son nom. Le lyrisme serait voué dès son origine à l'expression des sentiments à l'aune d'un *je*. De ce point de vue, il définit un registre. On retrouve ces deux qualités – *musicalité* et expression du *moi* – tout au long de son histoire.

Le lien entre *aimer* et *chanter* n'est pas aussi essentiel dans les anciens lais bretons qu'il l'était dans le grand chant courtois; l'amour y occupe néanmoins une place prépondérante et le chant est au cœur même de la définition de la forme primitive. L'étude sémantique de Lucien Foulet a conduit le philologue à conclure que « antérieurement à Marie, *lai* ne signifie que chanson ou mélodie; et [que] comme c'est chez elle que nous trouvons le premier emploi du mot au sens de conte, narration, il semble assez naturel de lui en attribuer l'introduction dans la langue<sup>26</sup> ». Marie de France choisit comme source de son travail d'écriture un mot qui suppose un autre lyrisme (« qui dit *lai* dit chant » écrit encore Lucien Foulet), parallèle (mais étranger) à celui des troubadours, et qui renvoie à une autre langue portée essentiellement par la tradition orale. Le Grand Œuvre de Marie consiste alors à transmuier cette source ancienne, fondamentalement lyrique et fluctuante, en texte de « sun tens », essentiellement narratif et fixé par l'écriture, « pur remembrance ».

② Rédaction d'un **§ de dissertation** : Consacrez un § à chaque élément de définition découvert et/ou caractéristique du lai identifiée.

⇒ **EXEMPLES** (Contexte (résumé du Lai) + Citation + Analyse en fonction de l'idée directrice de §) : Vous veillerez à faire allusion au moins une fois à un extrait du « Lai du Rossignol » (pp. 149-154). [URL : <https://www.youtube.com/watch?v=nD8fOdzhvbc>]

### Séance n°7 : Commentaire : « Le Lai du Chèvrefeuille », v. 25-78, pp. 183-187.

Commentaire : à l'aide, notamment, de la définition du terme « Lai », recherchez le plan de ce poème.

Tristan est dolent et marri,  
Aussi quitte-t-il son pays.  
En Cornouaille il va tout droit :  
La reine vit en cet endroit.  
Et là, tout seul, dans la forêt,  
Fuyant quiconque le verrait,  
Il attend le soir pour sortir  
Chercher qui veuille l'accueillir.  
Des paysans, des pauvres gens,  
Lui ont donné hébergement.  
Près d'eux il s'enquiert aussitôt :  
Que fait le roi, quoi de nouveau ?  
Ils ont entendu rapporter  
Que les barons sont tous mandés :  
Ils vont venir à Tintagel  
Pour la Pentecôte nouvelle  
Car grand-fête va s'y tenir,  
Il y aura joie et plaisir  
Et la reine y sera aussi.  
Tristan l'apprend et se réjouit.  
Elle n'y pourra pas aller  
Sans qu'il puisse la voir passer.  
Au jour dit du départ du roi,  
Tristan est revenu au bois  
Près du chemin de la forêt  
Que le cortège emprunterait.  
Il coupe en deux un coudrier,

puis il l'ouvre en quatre quartiers  
Et, quand il a fait ce bâton,  
Au couteau il écrit son nom.  
Si la reine en passant le voit  
A ce signe comme autrefois  
Elle saura que son ami  
Pour elle seule l'y a mis,  
Car jadis il est advenu  
Qu'ainsi l'ait-elle reconnu.  
Ce que dit d'un mot cet écrit,  
Ce qu'il lui mande et qu'il lui dit,  
C'est que longtemps il est resté  
Attendre et patiemment guetter  
Jusqu'à parvenir à savoir  
Comment réussir à la voir,  
Car sans elle il n'a pas de vie.  
Et lors tous deux sont-ils unis  
Tel le chèvrefeuille enlacé  
Avec le tendre coudrier :  
Tant qu'il est étroitement pris  
Autour du fût où il se lie,  
Ensemble peuvent-ils durer,  
Mais qu'on vienne à les séparer,  
Le coudrier mourra bientôt  
Et le chèvrefeuille aussitôt.  
Or, belle amie, ainsi de nous :  
Ni vous sans moi ni moi sans vous !

## Séance n°8 : Dissertation.

« Malgré ce que l'on a souvent dit sur l'absence de véritables figures d'auteur dans les textes les plus anciens, on ne peut qu'être frappé par la façon dont Marie se met en scène dans ses œuvres en tant qu'auteure, même si c'est de façon ponctuelle. », nous explique Anne Paupert.

Comment Marie de France parvient-elle à s'imposer dans ses Lais comme un écrivain-femme ?

### **Dissertation (Méthodologie) :**

- 1 Soulignez les mots clefs puis proposez une définition de ces mots ;
- 2 Classez vos définitions afin d'élaborer un plan ;
- 3 Construisez votre plan détaillé (2 Thèses, 2 idées directrices de § par thèse)
- 4 Rédigez un § de dissertation complet prenant appui sur deux exemples extraits de l'œuvre.

## Séance n°9 : Commentaire « Le lai d'Equitan », v. 209-260, pp. 32-33.

Le seigneur qui règne en ce lieu  
A épousé, étant très vieux,  
Une dame de haut lignage,  
Noble, courtoise, belle et sage.  
Il est jaloux hors de mesure  
Car il est bien dans la nature  
Des vieux d'avoir le cœur rongé ;  
Nul n'a envie d'être trompé  
Mais l'âge expose à le subir.  
Il ne la garde pas pour rire :  
Sous le donjon, dans un verger,  
Se trouve un clos tout entouré  
D'un épais mur de marbre vert  
D'une hauteur peu ordinaire.  
Il n'y a qu'une unique entrée  
Et, nuit et jour, elle est gardée.  
La mer isole l'autre bord ;  
Ainsi nul jamais n'entre ou sort,  
Sinon en prenant le bateau  
Quand on le demande au château.  
Il a fait creuser dans le mur,  
Pour tenir sa femme en lieu sûr,  
Une chambre qui est très belle,  
Avec, à l'entrée, la chapelle

Et des peintures tout autour :  
Vénus, la déesse d'amour,  
Y est très bien mise en figure,  
Montrant les traits et la nature  
Des devoirs d'amour à tenir  
Pour loyalement le servir.  
Quant au livre où Ovide enseigne<sup>9</sup>  
Comment il faut qu'on se restreigne,  
On la voit le jeter au feu  
Avant d'excommunier tous ceux  
Qui d'aventure le liraient  
Ou son enseignement suivraient.  
La dame vit là, enfermée.  
Mais son mari lui a donné  
Pour être auprès d'elle à toute heure  
Sa nièce, fille de sa sœur,  
Très noble et très bien éduquée,  
A qui l'unit grande amitié.  
Elle vit là quand il voyage  
Et, tant qu'il n'est en ces parages,  
Nul jamais ne franchit la porte,  
Qu'il y pénètre ou qu'il en sorte.  
Un vieux prêtre aux cheveux tout blancs  
Garde seul la clé du battant ;  
Il n'a plus de virilité :  
On ne peut donc le suspecter.  
Il vient pour célébrer l'office  
Et faire à table son service.

## Séance n° 10 : Dissertation / Etudes transversales du « Lai de Bisclavret » (p. 85).

1 **Film** : Emilie Mercier, *Bisclavret*, 2011.

2 SUJET DE **DISSERTATION** :

Ce lai merveilleux a-t-il seulement pour fonction de distraire le lecteur ?



L'étymologie, le latin *mirabilia* (du verbe *miror*), implique un étonnement nuancé de crainte ou d'admiration, mais elle est peu explicative. Opposée aux concepts de réalité et de normalité, l'idée de merveilleux croise l'ontologie et l'épistémique. Elle implique en effet, du côté des objets, l'intrusion de faits qui paraissent transgresser les lois empiriques régissant le monde des êtres et, d'autre part, du côté du sujet, elle implique des capacités (croyances, affects) et incapacités (connaissances, rationalité) à interpréter cette intrusion.

Premier texte théorisant le merveilleux, la *Poétique* d'Aristote s'intéresse surtout aux sources du *thaumaston*, terme connotant la « surprise ». Naît-il du pur hasard, d'un hasard arrivant à dessein ou d'une intervention divine ? Le merveilleux est en effet une question longtemps centrale en littérature. En Occident, la culture du Moyen Âge étincelle des *merveilles* de la nature ou de celles qui ponctuent les aventures narratives. La chevalerie des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. l'utilise comme une arme culturelle face à la grande aristocratie et aux milieux ecclésiastiques cultivés. Introduisant la figure de l'autre – saint(e), créature venue de l'Autre Monde, géant ou fée –, le merveilleux englobe le *magicus* et le

*miraculum* et acquiert une grande densité anthropologique. Car les motifs merveilleux, fécondés par l'imagination religieuse, épique, antique, celtique, ésotérique (Mélusine, ou la dame à la licorne à la fin du Moyen Âge), proclament une esthétique nourrie d'emprunts à des traditions diverses. ...

### Séance n° 11 : Dissertation / Etudes transversales de l'œuvre. TRAVAUX / MODULE.

**GROUPE 1** : « Le lai du Désolé », p. 173.

**DOCUMENT N°9** : ALEXANDRE MICHA, INTRODUCTION, IN *LES LAIS*, GF FLAMMARION, 1994.

Un sentiment puissant fait agir les personnages : l'aspiration à l'amour et au bonheur. L'amour partagé, l'amour dans sa plénitude est la clarté qui, en dépit des souffrances et des détresses, illumine toute vie humaine. L'amour ne s'embarrasse pas des conventions sociales, il a sa fin et sa justification en lui-même. S'il ne va pas jusqu'à braver les interdits religieux (les scrupules d'Éliduc en sont la preuve), il ignore les impératifs dictés par la société. Le force d'amour ne tient pas compte des différences de rang social (*Équitan*). Contrairement au *Tristan*, la notion de faute ou de péché n'affleure à aucun moment et c'est parce que Guilheluc a compris que l'amour a tous les droits qu'elle s'efface devant Guilliadon.

**SUJET** : « *L'amour ne s'embarrasse pas des conventions sociales, il a sa fin et sa justification en lui-même* », nous prévient Alexandre Micha. Montrez que le « Lai du désolé » illustre bien cette définition de l'amour.

**GROUPE 2** : « Le lai d'Équitan », p. 55. **SUJET** : Ce lai est-il une critique de la poésie courtoise ?

**GROUPE 3** : « Le lai de Freine », p. 67. **SUJET** : Le « lai de Freine » est-il une critique des défauts des hommes ?

**GROUPE 4** : « Le lai de Lanval », p. 97. **SUJET** : Quelle vision de la femme le « lai de Lanval » propose-t-il au lecteur ?

**GROUPE 5** : « Le lai des deux amants », p. 119. **SUJET** : « *L'amour heureux n'a pas d'histoire. Il n'est de roman que de l'amour mortel, c'est-à-dire de l'amour menacé et condamné par la vie même. Ce qui exalte, le lyrisme occidental, ce n'est pas le plaisir des sens, ni la paix féconde du couple. C'est moins l'amour comblé que la passion d'amour. Et la passion signifie souffrance. Voilà le fait fondamental.* », nous explique Denis de Rougemont dans son essai *L'Amour et l'Occident*. Montrez que « le lai des deux amants » reprend cette conception de l'amour.

**GROUPE 6** : « Le lai d'Yonec », p. 129. **SUJET** : Ce Lai respecte-t-il toutes les règles de la poésie courtoise ?

**GROUPE 7** : « Le lai d'Yonec », p. 129. **SUJET** : Ce lai merveilleux n'a-t-il que pour fonction de distraire le lecteur ?

**GROUPE 8** : « Le lai d'Éliduc », p. 189. **SUJET** : Ce lai est-il une critique de la poésie courtoise ?